

**Réponse de la Municipalité à  
l'interpellation de M. Victor Braune  
relative à la création d'un gymnase à  
Gland à l'horizon 2030**

Municipale responsable : Mme Christine Girod

Gland, le 4 juin 2018

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

L'interpellation déposée lors du Conseil communal du 3 mai 2018 est la suivante:

*Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,*

*Dans un article intitulé « D'ici à 2030, la Côte devrait accueillir un nouveau gymnase » et paru le 19 avril 2018, le quotidien La Côte rapportait qu'un nouveau gymnase annoncé en 2012 pour l'horizon 2030 dans la région de Rolle pourrait finalement aussi être construit dans d'autres communes de la région, en citant nommément Gland et Allaman. Initialement baptisé futur « Gymnase de Rolle », le projet semble désormais s'appeler futur « Gymnase de La Côte ».*

*Un établissement postobligatoire pouvant accueillir jusqu'à 1'000 élèves demande un investissement conséquent, notamment en transports publics car les élèves viennent de toute la région. De surcroît, les dimensions d'un tel établissement font qu'il devrait être intégré le plus tôt possible dans la planification territoriale d'une ville alors qu'en la matière, l'horizon 2030 c'est demain.*

*Je prie donc la Municipalité de bien vouloir répondre aux questions suivantes :*

- *La Municipalité de Gland a-t-elle été approchée par le canton par rapport au futur projet de « Gymnase de La Côte » ?*
- *La Municipalité juge-t-elle opportun d'accueillir un établissement postobligatoire dans la commune et quelle serait la faisabilité d'un tel projet ?*
- *Si un tel projet venait à voir le jour, des installations culturelles (par ex. une salle de spectacle servant également d'aula gymnasial) ou sportives (par ex. une piscine ou une patinoire) pourraient-elles être intégrées à celui-ci ?*

*En remerciant d'ores et déjà la Municipalité pour les réponses apportées à ces questions je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, mes respectueuses salutations.*

## **REPONSE DE LA MUNICIPALITE**

### **Préambule**

La Municipalité n'a à ce jour pas été approchée par l'Etat au sujet de la création potentielle d'un gymnase à Gland à l'horizon 2030. En revanche, elle a pris l'initiative de prendre contact avec Monsieur Lionel Eperon, Chef de la direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), qui confirme qu'il existe une intention pour la création d'un gymnase dans la région de La Côte à l'horizon 2030, le choix définitif dépendant bien entendu des planifications territoriales locales.

L'évolution démographique pousse à trouver une solution entre Gland, Rolle et Allaman. Le site de Rolle semble compromis, car la commune a maintenant un plan de quartier Schenk, sur lequel l'Etat envisageait initialement de s'installer.

### Faisabilité

En termes de faisabilité, un tel projet pourrait techniquement intégrer des installations culturelles ou sportives et s'implanter derrière le complexe de Grand Champ (PPA pour un secteur mixte à Grand Champ) ou encore à Montoly (Zone industrielle B). Ceci devrait toutefois être étudié plus en détails selon le volume et la surface totale du projet envisagé.

Il reste toutefois à déterminer les planifications et l'impact financier d'une telle réalisation sur le territoire de Gland, ainsi que son niveau de priorité parmi l'ensemble des projets fixés par la Municipalité.

### Conclusion

La Municipalité manifeste un intérêt pour ce projet qui répondrait à la fois à des besoins cantonaux, régionaux et locaux, et qui serait en cela profitable aux habitants de Gland.

Elle est par conséquent ouverte à en discuter avec l'Etat.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

G. Cretegny

J. Niklaus